

Pv de la 5^{ème} Assemblée générale du Quart-Parents

du 17 mai 2017 à Chardonne

Excusés : Patrick Michaux, Olivier Brique

Présents : Corinne Ansermoz, Nathalie Kirkham, Ana Peeters, Madeleine Skinner, Suzy Favre

Municipaux présents : Gilbert Cavin de Chardonne, Bernard Schär de Corsier-sur-Vevey

Présentation du Quart-Parents

Remerciements sont donnés à la Commune de Chardonne pour l'accueil, aux Municipaux présents et à Suzy Favre, animatrice jeunesse, ainsi qu'aux parents présents représentant les familles des 882 élèves du cercle.

Depuis le vote de la nouvelle législature, 3 nouveaux membres ont été nommés, à savoir Olivier Brique (excusé ce soir), Mesdames Ansermoz et Peeters. Font également partie du quart-parents Mesdames Skinner et Kirkham.

Le conseil d'établissement est composé de 20 membres dont un quart représente la société civile (soit les milieux et organisations concernées par la vie scolaire dont la structure Ondine, l'Apé, l'animateur jeunesse, la société de développement de Corsier, une responsable garderie), un quart représente les autorités communales (dont la présidente et un municipal pour chaque commune), un quart l'école (dont la Directrice, 3 enseignantes et l'infirmière scolaire) et le dernier quart celui des parents.

Les rencontres ont lieu au minimum 3x par an. C'est une excellente plateforme d'échange, d'information et de discussion.

Par la création de groupes de travail dont font partie au minimum un membre de chaque quart, des projets peuvent devenir réalité.

Programme de la séance

- 1** - Approbation du PV 2016
- 2** - Présentation du sondage d'opinion à venir par Corinne Ansermoz
- 3** - Présentation d'Egzeko par Suzy Favre
- 4** - Présentation du programme « Lift » par Madeleine Skinner
- 5** - Temps de questions et réponses

1 – PV 2016

Le PV 2016 est validé.

2 – Sondage d'opinion

Actuellement un sondage d'opinion est en cours au niveau du Quart-Parents.

L'envie de s'investir est là mais, avant tout, il s'agit de voir ce qui a déjà été fait et agir dans la continuité.

Les anciens groupes de travail ont déjà axé leur attention sur la sécurité et les transports. A noter, qu'à ce jour, une grande amélioration a été faite sur la sécurité routière aux alentours des écoles, pour le transport des élèves de 1 à 6P circulent aujourd'hui des minibus adaptés, munis de ceintures de sécurité, et des abonnements Mobilis sont proposés aux élèves dès la 7H.

D'autres groupes de travail se sont penchés sur l'élargissement des horaires d'accueil pour la structure Ondine, et sur le programme LIFT, ainsi que sur le harcèlement en milieu scolaire et la prévention de ce dernier.

L'idée est de prendre connaissance des préoccupations actuelles, des souhaits et attentes des parents, lors de cette nouvelle législature, afin de créer des groupes de travail au sein du Conseil d'Etablissement et de proposer ainsi des améliorations sur des nouveaux thèmes.

Le sondage a été élaboré par le Quart-Parents en utilisant un programme sur internet. Il a été présenté au Conseil d'Etablissement le 9 mai 2017.

Il a été décidé de créer un groupe de travail où les 4 Quarts sont représentés car il s'agit d'effectuer des modifications sur l'intitulé de certaines questions.

L'idée serait de pouvoir présenter le sondage lors de la prochaine séance du Conseil d'Etablissement, le 3 octobre 2017.

Pour aller plus loin sur ce sujet, idées et propositions sont toutes bienvenues ce soir ou par email en écrivant à l'adresse suivante : quartparents.corsier@gmail.com

Questions et préoccupations soulevées durant la séance :

- **Ondine**

Les réponses de la structure arrivent au mois d'août, une semaine avant la reprise des cours. N'y a-t-il pas moyen d'anticiper au niveau des réponses aux parents afin de faciliter la mise en place du programme familial?

Réponse de Monsieur Cavin : les réponses concernant la fréquentation de la structure ont été réceptionnées l'année passée dans le courant du mois de juillet par la personne en charge du dossier à l'EPS de Corsier.

- **Transports scolaires à Chardonne et sur le cercle**

Des inquiétudes subsistent en ce qui concerne le transport scolaire sur l'école de Chardonne. Il y a des parents qui circulent là où seulement les bus devraient passer. Des améliorations sont à relever mais la situation n'est de loin pas idéale.

Serait-il possible d'avoir des patrouilleurs ou des bénévoles dévolus à cette tâche ?

Est-ce que l'APE pourrait coordonner le tout ?

Réponse de Monsieur Cavin : c'est normalement un problème qui est à adresser à la Police.

Réponse de Mme Skinner : Madame Skinner ajoute que les amendes pour infraction ne sont pas systématiques, ce qui a tendance à ne pas trop dissuader les parents d'agir à l'encontre des règles établies.

Il faudrait également un lieu de dépose minute pour les parents aux alentours des écoles.

Ce serait bon de reprendre le travail déjà effectué par l'ancienne législature, revoir les dossiers et ensuite aller de l'avant avec les responsables car le problème est aussi politique. Une autre possibilité serait de sensibiliser les parents sur ce point lors de la 1^{ère} journée d'école.

Réponse de M. Schär : A Corsier, il y a des places de dépose minute mais les parents des enfants scolarisés dans les classes primaires ne les respectent pas.

Mme Ansermoz soulève aussi la possibilité de créer des pédibus.

3 – Présentation d'Egzeko

Le cercle de Corsier bénéficie d'une animation jeunesse, créée en 2008 avec Thierry Chevalley, animateur de métier. Depuis une année, Suzy Favre a été engagée à 40%. Egzeko compte donc à ce jour 2 animateurs jeunesse, qui mettent en place des animations ponctuelles, recevant à ce jour un bon écho.

Chaque enfant reçoit maintenant un programme annonçant les animations régulières via l'école.

Ce sont environ 20 enfants qui se déplacent le mercredi pour du sport en salle, à Corseaux. Une fois par mois a lieu une animation plénière à l'extérieur (feu de bois, cabane en forêt, rallye).

Les enfants sont libres de participer, ces animations ne nécessitant pas d'inscription. L'envie est aujourd'hui de développer ces activités, notamment dans le domaine du sport. Sur les communes de Jongny et Chardonne, il n'y pas de possibilité à ce jour d'utiliser les salles de sport car elles sont déjà réservées par des sociétés locales et il y aura prochainement des travaux dans la salle de gym de Corseaux, ce qui limite un peu l'offre. L'idée est toutefois de rejoindre les jeunes, en fonction des moyens mis à disposition par les communes; les activités sur les communes de Jongny et Chardonne s'effectuant donc en plein air pour l'instant.

L'idée est que les enfants puissent venir, sans devoir se déplacer par le biais de transports publics. Les activités qui fonctionnent bien pour l'instant sont le volley et le foot en salle pour les adolescents.

Les activités sont actuellement proposées pendant les semaines scolaires mais l'idée serait de pouvoir proposer et développer également des activités sur les périodes de vacances.

Il serait alors nécessaire de connaître les besoins des parents afin de cibler au mieux l'offre.

A été mis en place le programme Zyva. Thierry et Suzy essaient de maximiser leur présence auprès des jeunes et moins jeunes du cercle. Ils essaient d'être également présents lors des activités annuelles dans le cercle, comme notamment le contest de skate à Jongny, les fêtes de village ou autres. C'est aussi le résultat d'un travail qui se fidélise depuis 10 ans.

Le 1^{er} août, Egzeko est également présent lors des fêtes du cercle et travaille sur la prévention avec les services de sécurité pour pouvoir être en contact avec les jeunes durant la fête mais également avec les jeunes du dehors, avec la possibilité de venir rejoindre les jeunes participants à cette rencontre.

Egzeko a également eu le privilège de participer au projet « Lift », et cela permet d'être en lien avec les différents partenaires et pouvoir, ainsi, intervenir sur le terrain.

4 – Présentation du programme « Lift »

C'est un programme qui a débuté par l'investissement du Quart-Parents en automne 2015 et a reçu le soutien de l'entier du Conseil d'Etablissement au printemps 2016. L'idée est de pérenniser ce programme.

Lift existe en Suisse depuis 10 ans. Le projet a débuté en Suisse alémanique, région qui valorise plus que la Suisse romande la voie de l'apprentissage. Plus de 188 établissements scolaires y participent à ce jour.

Notre établissement scolaire est le premier de la région à y participer.

Le groupe de travail est constitué de 5 personnes comprenant Mme V. Boden (Directrice), Mme M. Joliquin (enseignante accompagnatrice), M. Skinner (coordinatrice locale), T. Chevalley (animateur jeunesse) et M. B. Schär (Municipal de Corsier).

Ce projet s'adresse à des 10^{ème} et 11^{ème} Harmos et a véritablement débuté le 1^{er} janvier de cette année 2017. Toutefois, pour 2017, il sera seulement dévolu pour les 10^{ème} Harmos, à la rentrée scolaire 2017-2018.

Le programme dure deux ans et a pour objectif d'aider les jeunes à trouver des solutions de formation professionnelle à la fin de leur scolarité obligatoire, l'idée étant pour eux de développer des compétences professionnelles et sociales dans un environnement bienveillant, avec un accompagnement à l'école et dans les entreprises locales.

Ce programme se veut préventif sur les jeunes en rupture qui ne sont pas très scolaires ou dont l'environnement familial n'est pas ou peu fiable.

Ce programme favorise également le développement des réseaux locaux.

Ainsi le programme permet aux jeunes :

- d'augmenter leur confiance dans une période sensible, à savoir l'adolescence,
- d'acquérir de l'expérience dans différents domaines et entreprises,
- de pouvoir aussi faire des erreurs et apprendre à faire des réajustements.

Les jeunes qui suivent ce programme se rencontrent régulièrement en groupe et sont suivis par une enseignante accompagnatrice. Ils auront notamment la possibilité de pouvoir préparer un CV pour le présenter plus tard dans des entreprises locales.

Ces jeunes devront libérer 2-4 heures par semaines pendant une durée de 12 semaines en dehors du temps scolaire (à deux reprises durant leur 10^{ème} Harmos et une fois en 11^{ème} Harmos). L'investissement est donc conséquent.

Ils recevront une petite rémunération financière, à savoir entre Chf 5.—et Chf 8.-- par heure afin de les encourager à poursuivre leurs efforts et de les familiariser à la gestion d'un petit budget.

C'est également un investissement très conséquent pour les entreprises qui se sont engagées dans ce programme. Les places de travail hebdomadaire (PTH) sont pourvues principalement par des entreprises de la région, le mercredi après-midi la plupart du temps.

Cela représente un travail de 2 à 4 heures par semaine et maximum 3 heures par jour, en dehors des heures d'école, sur une durée de 12 semaines (vacances scolaires non comprises), sur un minimum de 3 mois.

C'est l'occasion pour ces jeunes de découvrir de nouvelles professions, de s'adapter graduellement au monde du travail et parfois un déclic se produit pour eux à l'école, ce qui les motive à finir leur scolarité dans de meilleures conditions.

Dans ce programme tout est nouveau et la communication entre le milieu scolaire et professionnel s'établit gentiment. Le but est aujourd'hui de faire connaître le programme LIFT dans notre région et l'article paru dans le Régional a été un excellent tremplin.

La Direction scolaire doit également s'engager, ainsi que les parents et c'est un travail qui prendra du temps.

Si un jeune s'inscrit pour le programme LIFT, il n'y a pas de garantie qu'il pourra travailler dans son domaine de prédilection.

Une évaluation a lieu durant et à la fin de la pratique en entreprise ce qui représente un atout pour les jeunes qui sont suivis.

Au bout de 3 stages, ils reçoivent une attestation LIFT, ce qui représente un avantage pour une future place d'apprentissage.

Un nombre maximum de prises en charge a été fixé pour ce programme et, à ce jour, ce sont 10 places PTH qui ont été négociées dans des entreprises.

5 – Questions / réponses, voir commentaires des parents

- L'abonnement Mobilis a réglé 100% de mes problèmes ! C'est un 100% de réussite pour notre famille.
- Le début des cours à 7h45, à partir de la 7^{ème} Harmos est trop tôt à mon avis. Y a-t-il un projet de déplacer les horaires scolaires afin que les élèves commencent plus tard ?
- Si, lors de l'apprentissage d'une langue, l'enfant la parle déjà, y aurait-il moyen d'employer ce temps pour les enfants bilingues en les amenant à participer au cours et non pas les laisser de côté, à s'occuper seul ?
- Je n'ai pas l'impression qu'il y ait une véritable communication possible avec les enseignants. Certains ont des idées arrêtées. Est-ce le juste endroit où soulever cette problématique afin d'amener du changement ?
Réponse du Quart-Parents : nous allons en discuter avec la Direction lors de notre prochaine rencontre, en date du 3 octobre 2017.
- En Suisse, il est difficile d'avoir un contact privilégié avec les enseignants, contrairement à d'autres pays. En Suisse, la mentalité est différente. Serait-il possible d'amener des changements en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs ?
- Serait-il possible pour un enfant de 7^{ème} Harmos d'utiliser une place dans un bus dévolu aux enfants jusqu'en 6^{ème} Harmos. Plus spécifiquement, y aurait-il une possibilité de rentabiliser les places dans le bus qui véhiculent les enfants de Jongny car il y a des places vacantes à ce jour ?

Réponse de Monsieur Cavin : chaque cas étant étudié de façon séparée, il faut prendre contact avec M. Patrick Michaux, Municipal à Corseaux et responsable de la commission des transports.

- Tout parent intéressé à accompagner dans les bus scolaires pour les 2 premières semaines d'école peut s'annoncer auprès de l'APE.
- Nous constatons le peu de parents présents à la réunion du Quart-Parents. L'idée serait d'annoncer ou d'expliquer cet organisme lors des réunions officielles tenues par l'école. Il faudrait, dans la mesure du possible, une meilleure communication par l'école de ce qu'est le Quart-Parents, une organisation différente de l'APE. Ce soir ce sont 13 parents présents. L'organisme que nous sommes reste très abstrait pour la plupart des parents.

La séance est levée à 21h50.